

Melun et ses environs

MELUN/RUBELLES

FUTURE MAISON D'ARRÊT. Un nouveau positionnement de la prison à l'étude

Les maires de Rubelles et Melun ont annoncé un report du projet de création de la maison d'arrêt. La Chancellerie indique qu'une nouvelle implantation est à l'étude.

La levée de boucliers aura-t-elle eu raison du projet ? À moins que ce ne soit la proximité des échéances électorales. Un mois après la réunion organisée au ministère de la Justice, Françoise Lefebvre - la maire de Rubelles - et Louis Vogel - le maire de Melun et président de Melun Val de Seine - annoncent dans un communiqué avoir « différé le projet d'implantation » de maison d'arrêt à cheval sur les deux communes.

Convergence

Rien de bien nouveau puisque des études sont en cours, mais pour la première fois, les deux élus semblent (enfin) avoir trouvé une ligne de convergence. Dans le document co-signé par les deux maires, ils rappellent le préalable du déménagement de la prison de l'île pour accueillir la future maison d'arrêt et font part de leurs exigences.

Parmi elles, « la réalisation d'un travail approfondi de l'administration pénitentiaire » et une « concertation des élus du territoire ». Interrogé sur le report du projet, la Chancellerie indique toutefois que le projet n'est pas différé.



Françoise Lefebvre (à gauche) et Louis Vogel (à droite) sont enfin parvenus à se mettre d'accord concernant le projet de maison d'arrêt

« Un travail a été conduit afin de présenter une nouvelle hypothèse de positionnement de la maison d'arrêt », confie Youssef Badr, porte-parole de la Chancellerie.

Et d'ajouter : « Dans cette option, l'emprise est étudiée de manière à être la moins importante possible à Rubelles et avec plusieurs propositions paysagères. »

Une annonce qui fait souffler

Françoise Lefebvre. « Il y a eu beaucoup de réactions d'habitants de Rubelles, mais aussi de Maincy et de Voisenon, insiste la maire de Rubelles. Tous les maires du plateau Nord étaient très agités sur le sujet alors cela nous fait gagner un peu de temps. »

Temporisation

De quoi décaler le projet après les municipales ? « Cette tem-

porisation est préférable pour tout le monde », poursuit-elle.

Selon la Chancellerie, une présentation de cette nouvelle mouture doit être rapidement présentée aux élus. Du côté du cabinet du président de l'agglomération, on précise « qu'aucun délai n'a pour le moment été fixé pour un rendu de l'étude. »

Julien
VAN CAEYSEELE